

Fiche technique

Présentation du plan local initial de formation professionnelle 2018

L'élaboration du plan local de formation (PLF) repose sur l'agrégation de l'ensemble des besoins recensés au cours du dernier quadrimestre 2017 à partir de l'outil GASEL 2, des besoins spécifiques des chefs de service et des demandes formulées par les divisions « métier » auxquelles le service de la formation propose des actions ciblées.

Le PLF présente les axes de formation nationaux publiés dans le plan national de formation (PNF) 2018 ainsi que le report des actions du PNF 2017 qui n'ont pu être mises en oeuvre ou qui nécessitent un nouveau déploiement, comme le prélèvement à la source.

Le PNF prévoit 16 nouvelles formations :

- 7 pour les métiers de la fiscalité dont ALPAGE, CF-IR et des modules de perfectionnement en matière de mutations à titre gratuit et onéreux ;
- 2 pour les métiers de la gestion publique qui portent sur PERS et la fiabilisation de la comptabilité d'inventaire ;
- 7 pour les métiers transverses dont SIRHIUS décisionnel, les élections professionnelles et Caisse web.

De plus, huit dispositifs d'e-formation sont proposés. Ils mettent l'accent notamment sur l'utilisation de nouveaux outils tels que Caisse web et OGD-RH ainsi que sur la valorisation des savoir-faire notamment dans la gestion publique et au Domaine.

Dans la continuité des aménagements apportés au plan local en 2017, deux onglets sont intégrés dans le fichier du PLF. Ils sont liés à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation des ressources humaines :

- le premier présente les formations SIRHIUS à destination du SRHD ;
- le second concerne celles à l'attention du CSRH.

Chaque année, le PLF initial est accessible sur Ulysse 37, à la rubrique « les agents » / « Formation et concours » puis à l'onglet « Formation Professionnelle » / « plan de formation ».